



## Régularisation de papiers

Par **iarnike**, le **14/01/2016** à **20:25**

Monsieur,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement vous exposer mon cas : Je suis un jeune de nationalité algérien de 26ans, Mon père a refait sa vie en France il donc la nationalité française par naturalisation en 1990, Je voudrais avoir aussi la nationalité pour vivre avec mon papa, je voudrais savoir que dit la législation française en ce sens, Je vous prie de croire, en l'assurance de toute ma considération

Par **youris**, le **14/01/2016** à **20:44**

bonjour,

comme votre âge situe votre naissance la même année que la naturalisation de votre père, il faudrait savoir si vous êtes avant ou après que votre père obtienne la naturalisation française. si votre père a obtenu sa naturalisation avant que vous ne soyez né, vous êtes français par filiation.

salutations

Par **iarnike**, le **14/01/2016** à **20:51**

je suis né avant la naturalisation, mais dans ce cas la, je peux rien faire Monsieur.ou il y a une autre solution merci.